

## *Exploitations laitières : de grandes unités de production souvent en forme sociétaire*

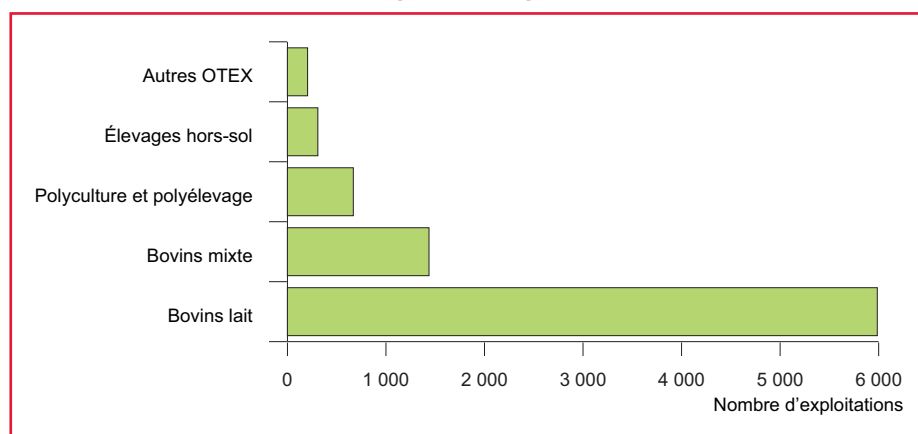
**Selon les résultats du dernier recensement agricole en 2010, un gros tiers des exploitations agricoles de la région ont au moins une vache laitière. Ces exploitations laitières emploient 23 370 actifs familiaux, salariés permanents ou saisonniers. Ce sont généralement des unités de grande taille, à fort potentiel de production et fréquemment gérées en société. Le troupeau moyen de vaches laitières s'élève à 52 têtes. Les actifs familiaux sont, pour les trois quarts, occupés à plein temps sur l'exploitation, ce qui est plus élevé que dans les autres productions.**

En 2010, la Basse-Normandie compte 8 600 exploitations laitières soit 4 400 exploitations de moins qu'au précédent recensement en 2000. On entend par exploitation laitière une exploitation ayant au moins une vache laitière. La diminution des exploitations laitières

n'est cependant ni plus ni moins sévère que pour l'ensemble des exploitations bas-normandes (un tiers d'exploitations disparues en dix années dans les deux cas). La baisse n'affecte pas non plus un département plus qu'un autre.

Ainsi définies, les exploitations laitières représentent 36 % des exploitations bas-normandes. Elles sont bien sûr principalement classées dans les orientations technico-économiques (OTEX) à dominante bovine (69 % en bovins lait et 17 % en bovins lait et viande combinée), mais aussi dans les orientations de polycultures-polyélevages (8 %) ou encore d'élevages hors-sol (4 %).

### **Orientation technico-économique des exploitations laitières en 2010**



Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

### **Les exploitations laitières sont en nombre dans l'Ouest bocager**

En 2010 comme en 2000, plus de la moitié (53 %) des exploitations laitières sont localisées dans la Manche, là où le climat et la topographie sont le plus favorable à ces systèmes de production. Dans ce département, la majorité des cantons ont une proportion d'exploitations laitières supérieure à 35 %. En 2010, la Manche reste le 1<sup>er</sup> département français pour le cheptel

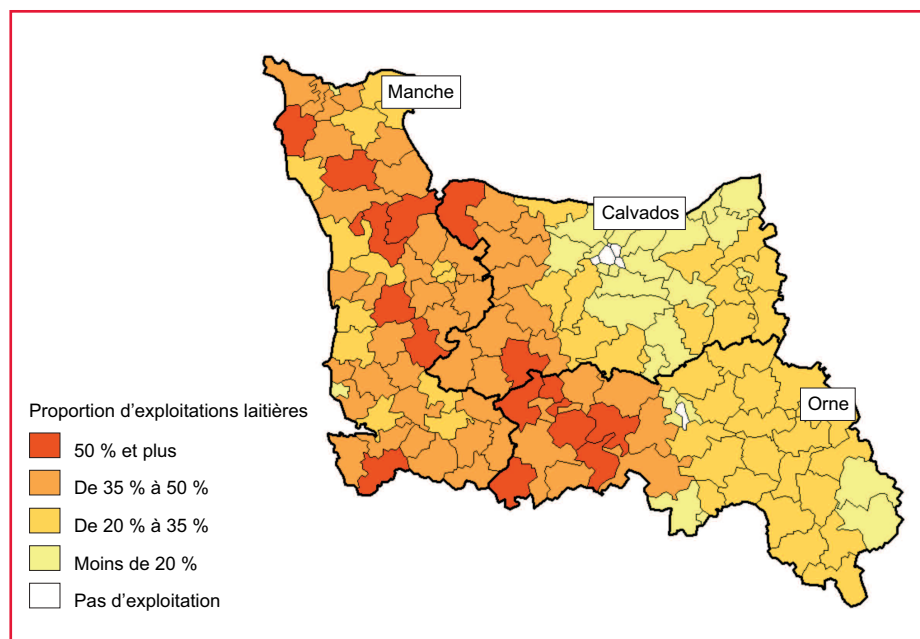
de vaches laitières. Mais les cantons des franges Ouest du Calvados et de l'Orne enregistrent aussi de fortes proportions d'exploitations laitières, supérieures à 35 %. Dans l'Est de la région et notamment la plaine de Caen, où sont implantées de nombreuses exploitations spécialisées en grandes cultures, les proportions cantonales sont plus faibles.

### Des exploitations de grande dimension...

En 2010, les trois quarts des grandes exploitations bas-normandes, celles qui ont le plus fort potentiel de production (voir encadré), sont des exploitations laitières. Cette proportion atteint même 87 % dans la Manche. La part des grandes exploitations parmi l'en-

semble des exploitations laitières est en forte hausse : 69 % en 2010 contre 46 % en 2000. Pour autant leur nombre a légèrement diminué (- 104). La prédominance des grandes exploitations se fait au détriment des moyennes dont la part passe de 47 % à 23 % en dix ans. À titre de comparaison, hors exploitations laitières, les grandes exploitations représentent seulement 16 % dans le Calvados, 7 % dans la Manche et 16 % dans l'Orne, pour une moyenne régionale de 12 %. C'est dire si les exploitations laitières ont un poids économique important dans l'agriculture en Basse-Normandie.

### Des exploitations laitières plus nombreuses dans l'Ouest de la région

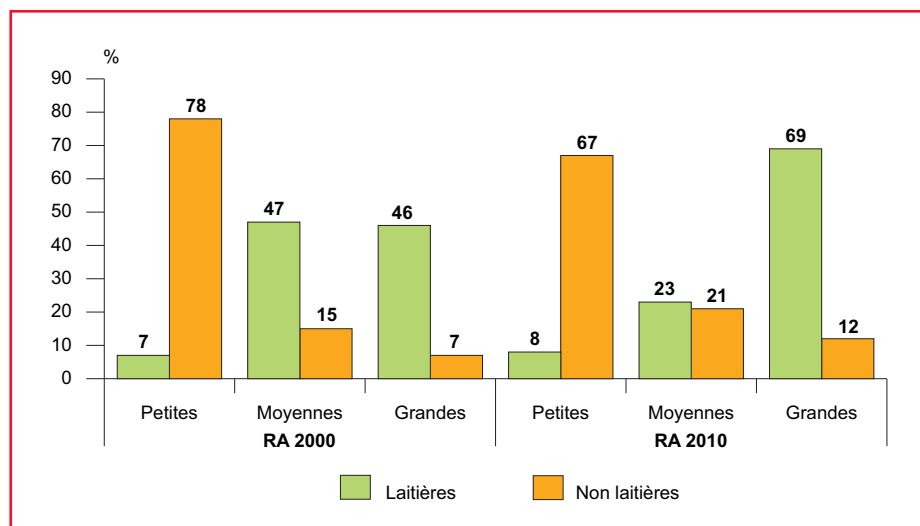


Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

Le renforcement de la dimension économique s'est accompagné d'un agrandissement de la superficie agricole utilisée (SAU). De 2000 à 2010, la taille moyenne des exploitations ayant au moins une vache laitière est passée de 62 à 86 hectares (+ 24 ha). En 2010, 75 % de ces exploitations ont une SAU supérieure à 50 ha contre seulement 20 % pour les non laitières. Elles sont plus petites dans la Manche (69 % de 50 ha et plus) que dans les deux autres départements.

Les troupeaux de vaches laitières dans les exploitations aussi se sont agrandis, même si globalement, le nombre de vaches a diminué. Le dernier recensement dénombre 448 300 vaches laitières en Basse-Normandie, en baisse de 10 % par rapport à 2000. La région regroupe près de 12 % du cheptel français. Il y a en moyenne 52 vaches laitières par exploitation (38 en 2000) et on ne note pas de différences significatives entre les troupeaux moyens des trois départements. En 2010, plus de 900 exploitations, soit 11 % des exploitations laitières, ont un troupeau de 90 vaches laitières ou plus. En 2000, elles n'étaient que 350, soit 3 %.

### La dimension économique des exploitations laitières s'agrandit entre 2000 et 2010



Sources : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

### ... plus souvent en forme sociétaire que les autres

Si elles sont souvent de grande dimension économique, les exploitations laitières sont aussi plus fréquemment des exploitations en forme sociétaire (GAEC, EARL ou autre). En 2010, près de la moitié a une structure sociétaire contre seulement 14 % pour les non laitières. Toutes exploitations confondues,

les formes sociétaires sont de plus en plus prisées par les exploitants agricoles, mais la diminution du nombre d'exploitations individuelles entre 2000 et 2010 est plus marquée pour les laitières (- 53 %) que les non laitières (- 38 %). Les dix années intercensitaires se caractérisent donc par une concentration de l'élevage laitier dans les structures sociétaires.

Cela peut sans doute s'expliquer par la pénibilité du travail au quotidien (traite en début et en fin de journée). Il est plus facile de dégager du temps libre à plusieurs coexploitants que tout seul. Par ailleurs, pour des raisons de rentabilité économique, les jeunes exploitants abandonnent plus volontiers le mode traditionnel de l'exploitation familiale individuelle pour se tourner vers les formes sociétaires (sachant que le statut est aussi parfois lié à la transmission de l'exploitation : la forme sociétaire peut faciliter celle-ci). C'est pourquoi les chefs d'exploitation ayant au moins une vache laitière sont plus jeunes que les autres. En 2010, leur âge moyen est de 48 ans, celui des exploitants non laitiers de 52 ans ; et 56 % des exploitants laitiers ont moins de 50 ans contre seulement 32 % pour les autres.

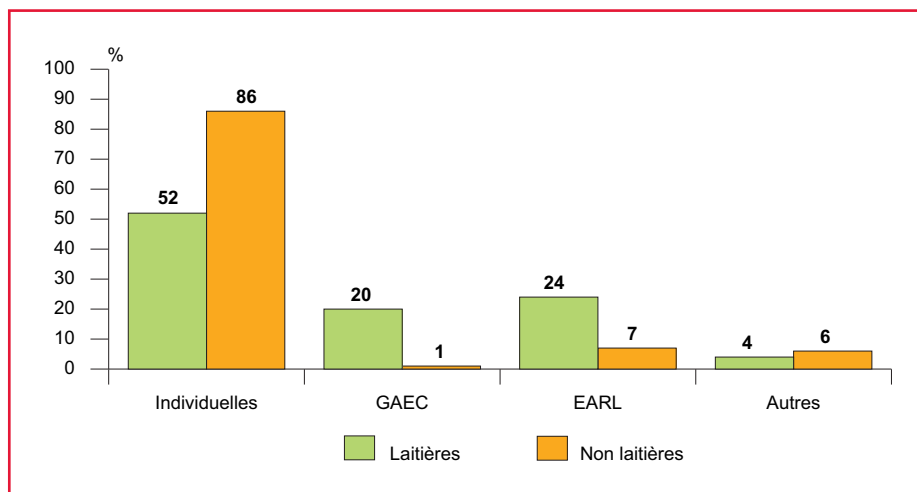
### Les élevages de porcs sont souvent combinés avec les élevages laitiers

Certaines exploitations ayant au moins une vache laitière élèvent aussi d'autres animaux, mais c'est relativement rare. Les animaux les plus fréquemment présents sont les équidés (11 % des exploitations), puis les ovins (8 %), les volailles (6 %) et les porcs (5 %). C'est toutefois dans les exploitations d'élevages porcins que la proportion d'élevages laitiers est la plus forte. Ainsi 56 % des exploitations ayant au moins un porc sont des exploitations laitières au sens où nous l'entendons. Cette proportion est également élevée pour les élevages de volailles (43 %).

### La surface toujours en herbe occupe une part importante de la SAU laitière

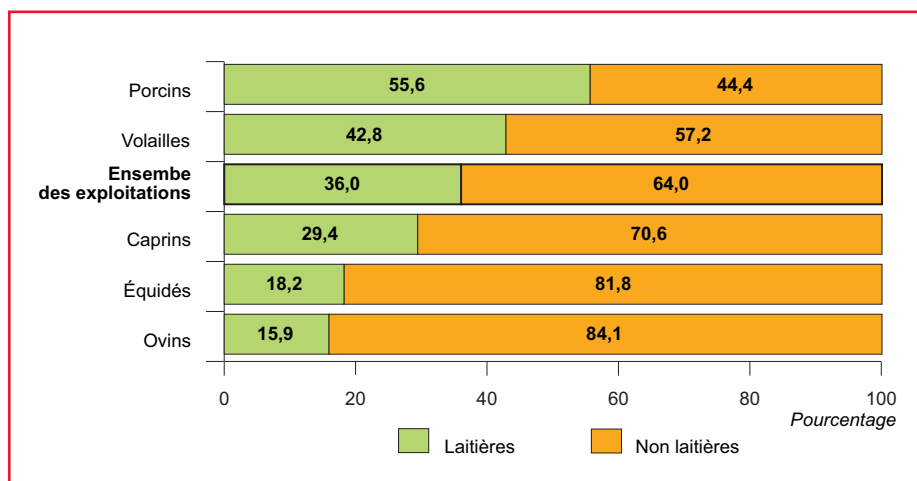
Les exploitations avec vaches laitières contribuent avec les élevages de bovins viande et des autres herbivores (ovins, chevaux) à l'entretien des

## En 2010, les exploitations laitières sont souvent en forme sociétaire



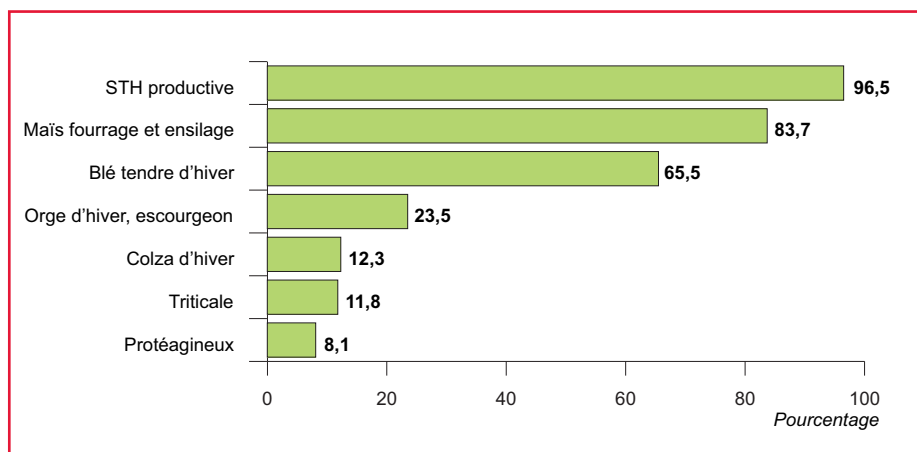
Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

## Nombre d'exploitations ayant en cheptel en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

## Principales cultures des exploitations laitières en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

prairies. C'est d'autant plus important que dans notre région, les prairies occupent une part considérable du territoire. En Basse-Normandie, les surfaces toujours en herbe (STH) des élevages laitiers représentent 40 % de leur SAU totale contre 34 % en France métropolitaine. Pour les exploitations avec vaches allaitantes, cette proportion atteint 51 % (France, 40 %).

En grande majorité, les exploitations laitières ont des surfaces toujours en herbe (96 % ont de la STH productive, 7 % de la STH peu productive) et/ou en maïs-fourrage (84 %). Mais les cultures de blé tendre d'hiver (65 %) et dans une moindre mesure d'orge d'hiver ou d'escourgeon (23 %), qui peuvent servir à l'alimentation animale, sont aussi souvent rencontrées. Pour le blé tendre d'hiver, les normes européennes ont sans doute joué, les exploitants ayant pour obligation de mettre en place une rotation des cultures. Mais la culture du blé est aussi intéressante à la vente pour l'exploitant.

**Pas plus nombreux que dans les autres exploitations, les actifs familiaux travaillent plus souvent à temps plein**

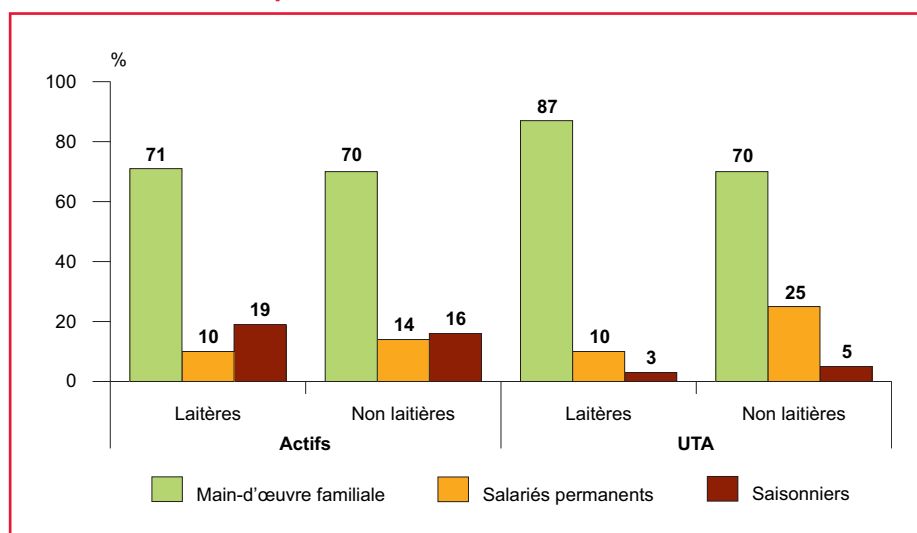
Les quelques 8 600 exploitations laitières bas-normandes emploient 23 370 actifs pour un volume de travail de 16 050 unités de travail annuel

(UTA). Les actifs se répartissent entre 16 570 actifs familiaux, 2 320 salariés permanents et 4 480 saisonniers. Les exploitations laitières ne font que très peu appel aux entreprises de travaux agricoles (ETA) ou aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), comme les autres exploitations. Le travail fourni par les ETA et les Cuma ne représente que 1 % des UTA totales.

La main-d'œuvre familiale représente 71 % de l'ensemble des actifs travail-

lant sur les exploitations laitières, soit la même proportion que pour les autres exploitations. En revanche, en terme de volume de travail annuel fourni par les actifs, la part de la main-d'œuvre familiale est bien supérieure : 87 % contre 70 % pour les non laitières. C'est que les actifs familiaux des ateliers laitiers sont très souvent occupés à temps complet : les trois quarts travaillent à temps plein contre seulement 29 % pour les exploitations non laitières.

### Main-d'œuvre des exploitations en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

## Définitions

La population étudiée correspond aux exploitations ayant au moins une vache laitière. Les données sont issues des recensements agricoles 2000 et 2010.

- **Exploitation agricole** : unité économique qui a une activité agricole, qui atteint une certaine dimension et possède une gestion courante indépendante. Toutes les informations collectées sont rapportées à la commune siège de l'exploitation même si les terres sont réparties sur plusieurs communes.
- **Dimension économique** : les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit donc un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, la PBS des « petites exploitations » est inférieure à 25 000 euros, celle des « moyennes exploitations » est comprise entre 25 000 et 100 000 euros et celle des « grandes exploitations » est supérieure ou égale à 100 000 euros.
- **Orientation technico-économique (OTEX)** : la contribution des différentes productions à la PBS d'une exploitation permet de déterminer l'orientation technico-économique de cette dernière. Ainsi, une exploitation est déclarée spécialisée en « bovins lait » si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de cette activité.
- **Actifs agricoles** : personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.  
Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents ne sont pas comptés comme actifs familiaux. Ils occupent un poste régulier toute l'année, quelle que soit sa durée, à temps partiel ou temps complet.  
Les saisonniers ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.
- **Unité de travail annuel (UTA)** : mesure en équivalent temps complet, le volume de travail fourni par les différentes composantes de la main-d'œuvre intervenant sur l'exploitation. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

## Ensemble des exploitations ayant au moins une vache laitière

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	
	2010	2010	2010	2010	Évolution 2010/2000 (%)
<b>Données de cadrage</b>					
Nombre d'exploitations ayant au moins une vache laitière	1 931	4 594	2 081	8 606	- 34
Nombre de vaches laitières	103 797	238 356	106 155	448 308	- 11
Nombre moyen de vaches laitières par exploitation	54	52	51	52	+ 36
Nombre total de bovins	284 231	663 947	331 572	1 279 750	- 4
Surface agricole utilisée (SAU) en ha	181 142	339 680	220 102	740 924	- 8
SAU moyenne en ha	94	74	106	86	+ 39
<b>Orientation technico-économique (OTEX)</b>					
Nombre d'exploitations spécialisées lait	1 331	3 414	1 241	5 986	- 37
Nombre d'exploitations spécialisées lait et viande	319	675	443	1 437	- 34
Nombre d'exploitations spécialisées en polyculture-polyélevage	196	202	271	669	- 13
Nombre d'exploitations spécialisées en élevages hors-sol	30	203	76	309	- 29
<b>Dimension économique</b>					
Nombre de petites exploitations	154	446	106	706	- 22
Nombre de moyennes exploitations	433	1 163	397	1 993	- 67
Nombre de grandes exploitations	1 344	2 985	1 578	5 907	- 2
<b>Statut juridique</b>					
Exploitations individuelles	1 006	2 521	907	4 434	- 53
GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun)	389	883	472	1 744	- 1
EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée)	430	1 029	640	2 099	+ 34
Autres statuts	106	161	62	329	+ 21
<b>Nombre d'exploitations ayant en cheptel</b>					
Au moins un équidé	202	552	192	946	- 42
Au moins un ovin	144	432	75	651	- 54
Au moins un porcin	58	276	93	427	- 62
Au moins un caprin	41	95	38	174	- 64
Ayant une capacité d'élevage en volaille (hors basse-cour)	89	351	93	533	n. d.
<b>Nombre d'exploitations ayant en culture</b>					
Surface toujours en herbe (STH) productive	1 857	4 409	2 042	8 308	- 35
Maïs fourrage et ensilage	1 527	3 854	1 826	7 207	- 34
Blé tendre d'hiver	1 329	2 625	1 679	5 633	- 34
Orge d'hiver, escourgeon	480	923	622	2 025	- 38
Colza grain d'hiver	402	183	470	1 055	+ 11
Triticale	231	374	413	1 018	+ 84
Protéagineux	283	133	282	698	- 20
<b>Main-d'œuvre</b>					
Nombre d'actifs familiaux	3 664	8 782	4 121	16 567	- 35
dont chefs d'exploitation et coexploitants	2 876	6 738	3 289	12 903	- 23
Nombre de salariés permanents non familiaux	584	924	807	2 315	+ 5
Nombre de saisonniers ou occasionnels	802	2 662	1 020	4 484	+ 24
UTA des actifs familiaux	3 107	7 298	3 569	13 974	- 36
dont UTA chefs et coexploitants	2 650	6 208	3 158	12 016	- 25
UTA des salariés permanents non familiaux	398	651	498	1 547	- 19
UTA des saisonniers	129	263	132	524	+ 7

Sources : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

n. d. = non disponible

### Agreste Basse-Normandie

n° 54 - juin 2012 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL  
 Rédacteur en chef : Héliène MALVACHE  
 Rédacteur : Claude BONIOU (à partir des travaux de Lionel DELTENRE)  
 Composition : atelier national de composition et de diffusion du SSP à Beauvais, impression : SRISE  
 Dépôt légal : à parution  
 ISSN : 1951-0411  
 www.agreste.agriculture.gouv.fr  
 http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr  
 Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

### Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2012

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION  
 DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
 Directeur : Yves GEFFROY  
 SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION  
 STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE  
 6, boulevard du Général Vanier - BP 95181  
 14070 CAEN CEDEX 5  
 Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00

